

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 NOVEMBRE 2016



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 NOVEMBRE 2016

Le deux novembre deux mille seize à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le vingt-sept octobre 2016, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de madame Martine BERTHET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Martine BERTHET, maire

Vincent ROLLAND, Catherine TERRAZ, Frédéric BURNIER FRAMBORET, Pascale MASOERO, Yves DUJOL, Hervé BERNAILLE, Jacqueline ROUX, Valérie ROUGERON, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Jean-Pierre JARRE, Fabrice ZANIVAN, Josiane CURT, Marie-Christine VANHOUTTE, Chloé CHENAL, Aziz ABBAS, Pierre POINTET, Maurice MONTJOVET, Esman ERGUL, Muriel THEATE, Lysiane CHATEL, Dominique RUAZ, Noëlle AZNAR-MOLLIEX, Philippe PERRIER, Claudie LEGER, Michel BATAILLER, Valérie AINAUD, Claude BESEVAL, Laurent GRAZIANO,

Étaient excusés :

Jean-François BRUGNON qui a donné pouvoir à Martine BERTHET

David GUILLOT qui a donné pouvoir à Valérie ROUGERON

Était absent :

Bérénice LACOMBE

Le quorum étant atteint (30 personnes), le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Martine BERTHET, maire.

Chloé CHENAL est élue secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2015**

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2015
EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ AVEC 6 ABSTENTIONS**

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2016**

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016
EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MAI 2016**

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2016
EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2016

1° Décisions en vertu de la délibération du 22 avril 2014 accordant délégation au maire

Hervé BERNAILLE

Décisions concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
29/09/16	L'ATELIER	MONTEE A HUGUES EX PRIM 14 Montée Adolphe Hugues	01/01/16 31/12/16	156,12 m ² consistant Salle/atelier de 107,12 m ² Salle de réunion de 43,55 m ² Cave de 5,45 m ²	813,62 €
12/10/16	CHAT LIBRE	Espace associatif 21 Rue des Fleurs	17/10/16 16/10/17	Bungalow B Local N°5 11,32 m ²	34,53 €

2° Remerciements

Martine BERTHET

Le comité des fêtes de Marthod remercie la municipalité pour le prêt de matériel à l'occasion de la 15^{ème} fête pastorale de Marthod.

Le comité de Savoie de la Ligue nationale contre le cancer remercie la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de la salle du val des roses à l'occasion du concert de chansons françaises.

3° Le prochain conseil municipal est programmé lundi 14 novembre à 18 heures

DELIBERATIONS

1-1 SIMACS - Désignation

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour monsieur Hervé BERNAILLE de continuer à siéger au sein du conseil syndical du SIMACS, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué représentant la commune à l'organe délibérant du syndicat intercommunal mixte de l'aérodrome de la Combe de Savoie.

**Jean-François BRUGNON, CANDIDAT, EST ÉLU AVEC 28 VOIX.
(32 votants, 28 voix Jean-François BRUGNON, 4 votes blancs)**

2-1 Modification du tableau des effectifs

A compter du 1^{er} décembre, au titre des avancements de grade 2016, :

- création de 4 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet par suppression de 6 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet.
- création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

A compter du 1^{er} décembre 2016, au titre de la régularisation du tableau des effectifs :

- création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet par suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1 Approbation du dossier de création de la ZAC du Parc Olympique

Approbation du dossier de création de la ZAC du Parc Olympique avec la création d'une zone d'aménagement concerté dite « du Parc Olympique »

Approbation du périmètre de ZAC du Parc Olympique conformément au plan figurant dans le dossier de création.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ
LA SÉANCE EST LEVÉE À 19h25**